

l'écho de nos villages

Mercus
Garrabet
Amplaing
Jarnat
Croquié

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 55

2^{ème} trimestre 2015

L'estive...



Le budget

classier



édito



sommaire

DOSSIER :
Le budget >>> p. 3

HISTOIRE LOCALE :
"L'écho de nos villages"
>>> p. 4

ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES >>> p. 5 à 9

VIE SCOLAIRE >>> p. 8

ASSO INFOS >>> p. 10 à 12

DÉLIBÉRATIONS >>> p. 11

ETAT CIVIL >>> p. 11

ANIMATIONS >>> p. 12



Directeur de la publication :
José LORENZO

Rédaction : Patricia TESTA

Photos :
Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

La circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013 parue au Bulletin Officiel n°12 du 21 mars 2013 et émanant du ministre de l'Education Nationale et du ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, précise notamment les objectifs et les modalités d'élaboration d'un Projet Educatif Territorial (PEDT) :

"Le PEDT mentionné à l'article D.521-12 du code de l'éducation formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs".

La Communauté de Communes du Pays de Tarascon a en charge les politiques éducatives de son territoire pour les enfants et les jeunes de 3 à 18 ans, grâce à sa compétence en matière de "gestion des ALAE* et ALSH** du Pays de Tarascon".

Afin d'intégrer le PEDT, la communauté de communes du Pays de Tarascon souhaite se doter d'un Projet Educatif Local en partenariat avec les communes du territoire. Ces dernières détiennent l'essentiel des compétences pouvant être rattachées à la Politique Educative (hormis ALAE, ALSH et réseau lecture à la demande).

Dans son principe, le Projet Educatif Local vise à prendre en compte tous les paramètres de l'éducation, de la toute petite enfance à la fin de l'adolescence, et à assurer la cohérence programmatique de l'action éducative à l'échelle d'un territoire pertinent.

- Favoriser le suivi éducatif dans le cadre de l'aménagement des temps de l'enfant durant la semaine scolaire,
- améliorer la collaboration entre tous les acteurs du quotidien de l'enfant, pour permettre la réussite scolaire de tous,
- utiliser les ressources du territoire pour offrir aux enfants des domaines d'activités conjuguant découverte et apprentissage,
- accompagner de manière concertée les enfants pour leur permettre d'accéder à une vie d'adulte autonome, respectueux des valeurs de la république et indépendant.

Tels sont les objectifs éducatifs du PEDT du Pays de Tarascon.

La commission présidée par Patricia TESTA, regroupe les élus, le personnel intercommunal et communal (ATSEM), les partenaires institutionnels, les associations et bien sûr le gestionnaire des structures (LECGS), et les intervenants. Tous se mobilisent pour atteindre ces objectifs. Je reste persuadé qu'ils y parviendront.

Le Maire
José LORENZO

* ALAE : Activités Liées aux Ecoles

** ALSH : Activités de Loisirs Sans Hébergement

Le budget

La section "fonctionnement" du budget principal regroupe l'ensemble des recettes et des dépenses courantes de la commune. La section "investissement" présente les prévisions chiffrées des acquisitions et travaux valorisant le patrimoine de la commune.

En 2015, nous prévoyons une baisse des recettes communales de la section "Fonctionnement". Cette baisse est due en grande partie à la diminution des dotations de l'Etat, mais également à la hausse des dépenses générées par les nouveaux services (rythmes scolaires, temps d'activité périscolaire, mesures concernant le personnel...) ainsi que par les travaux d'aménagement communaux permettant l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, imposés par l'Etat.

En cette période de crise, même les économies qui peuvent paraître minimes, sont les bienvenues.

Aussi, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place des mesures tendant à combler en partie la diminution de "l'excédent de fonctionnement" utilisé pour le financement des travaux d'investissement. Quatre mesures ont été prises :

- Lancement d'appels d'offres pour des prestations telles que : assurances, ramassage scolaire, maintenance extincteurs, gestion de la crèche....
- Augmentation de 3% des taux des taxes communales. A noter que la précédente augmentation remonte à 2010.
- Diminution du montant des indemnités versées aux élus, ramenées :
 - pour le Maire, de 1 453,17 € net /mois à 1 324,83 € net/mois,
 - pour chacun des 4 adjoints, de 560,50 € net/mois à 504,55 € net/mois .
- Diminution du montant des subventions versées aux associations.

A noter que, parallèlement, le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de reculer l'âge requis à 70 ans pour l'attribution du colis de Noël.

TAUX DES TAXES COMMUNALES 2015

Taxe habitation : 7,01 % (6,81 en 2014)

Taxe "foncier bâti" : 22,18 % (21,54 en 2014)

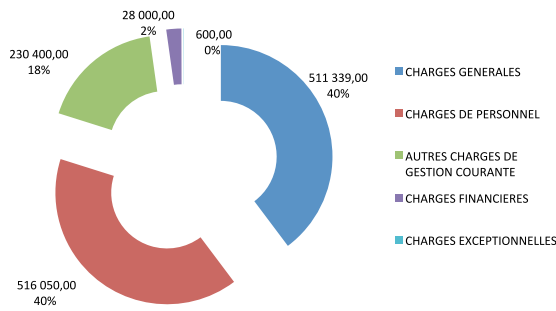
Taxe "foncier non bâti" : 89,45 % (86,87 en 2014)

FONCTIONNEMENT

TOTAL dépenses réelles 1 286 389 €

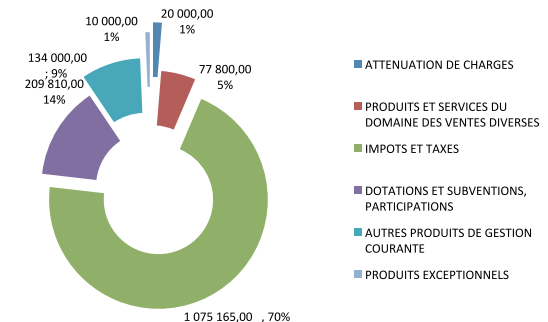
Total recettes réelles 1 526 778 €

Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'Investissement 240 389 €



Dépenses

Recettes

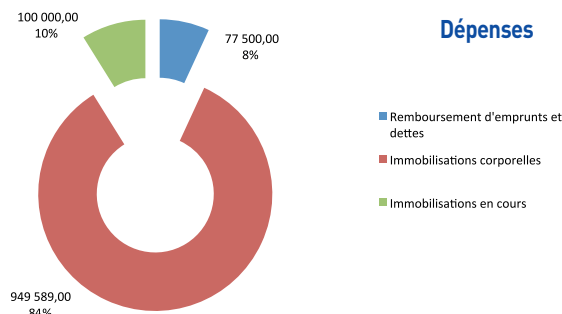


INVESTISSEMENT

TOTAL dépenses réelles 1 127 089 €

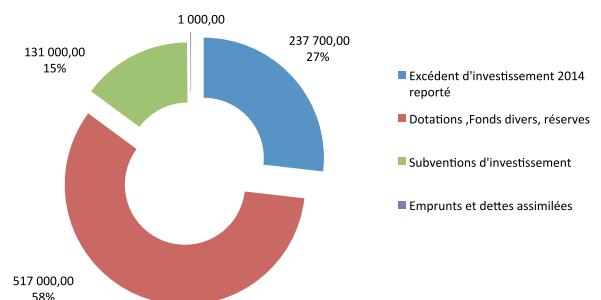
Total recettes réelles 886 700 €

Autofinancement prévisionnel dégagé par la section de Fonctionnement 240 389 €



Dépenses

Recettes



ETAT DES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS

Associations	Subvention 2014	Subvention 2015
Siège social sur la commune		
ACCA de Mercus	1 145	1 030
Amicale des Boules La Lyonnaise	700	630
APEEMGA (As. Parents Elèves)	800	720
Association Foncière Pastorale	1 000	Mise à disposition personnel communal pour gestion comptable
Billard Mercusien	600	540
Club Ariégeois de Télési Nautique	400	360
Comité des fêtes d'Amplaing	7 700	6 930
Comité des fêtes de Garrabet	7 700	6 930
Coopérative scolaire Amplaing	900	810
Coopérative scolaire Mercus	3 200	2 880
Foot Ball	4 600	4 140
Les Amis du Serbel	2 500	2 250
Chorale 5H 30	600	540
Les Myrtilles de l'Aynat (club aînés)	1 600	1 440
MeGA fêtes et animations	10 000	9 000
Pétanque Mercusienne	2 000	1 800
Tennis Club	1 000	900
Siège social hors commune		
Amicale des Sapeurs-Pompiers	300	270
Course Pédestre Mercus/Foix	250	200
Ecole de Musique du Calamès	500	450
APP du Tarasconnais	305	275

Les opérations d'investissement nécessitent parfois la création d'un budget annexe. Ce budget sera clôturé suivant la nature de l'opération concernée

- Soit à la fin des travaux
- Soit après signature des actes de ventes
- Soit dès le versement de la totalité des subventions allouées à la commune

Ces 3 conditions peuvent se conjuguer.

Pour 2015, 2 budgets de ce type ont été votés :

- ZA du Barri équilibré à la somme de . 229 634 € pour la section Exploitation
- . 206 483 € pour la section Investissement

- Logement de Garrabet équilibré à la somme de . 38 512 € pour la section Exploitation
- . 3 017 € pour la section Investissement

RÉGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITÉ

Le budget de la Régie Municipale d'Electricité de Mercus-Garrabet est voté chaque année par le Conseil Municipal, après avoir reçu l'approbation du Conseil de Régie.

SECTION EXPLOITATION			
Dépenses	en euros	Recettes	en euros
Gestion des services	421 500,00	Gestion des services	462 500,00
Charges financières	2 390,00		
Charges exceptionnelles	52 000,00		
TOTAL DEPENSES REELLES	475 890,00	TOTAL RECETTES REELLES	462 500,00
		Excédent 2014 reporté	202 265,00
Virement section Investissement	188 875,00		
TOTAL	664 765,00	TOTAL	664 765,00
SECTION INVESTISSEMENT			
Dépenses	en euros	Recettes	en euros
Gestion des services	217 422,00		
Dépenses financières	11 750,00		
TOTAL DEPENSES REELLES	229 172,00	TOTAL RECETTES REELLES	-
		Virement de la section Exploitation	188 875,00
		Excédent 2014 reporté	40 297,00
TOTAL	229 172,00	TOTAL	229 172,00

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est doté d'un budget comportant seulement la section "fonctionnement". Il est présenté au Conseil Municipal après avoir été voté par le Conseil d'Administration. Les recettes proviennent essentiellement du budget de la commune.

SECTION FONCTIONNEMENT			
Dépenses	en euros	Recettes	en euros
Charges à caractère général (Colis et repas Noël pers. âgées)	12 000,00	Dotations et participations (Subvention de la commune)	15 000,00
Autres charges de gestion courante (Subventions association humanitaires, cotisation au Fonf Unique Habitat - FHU)	3 695,00		
TOTAL DEPENSES REELLES	18 504,00	TOTAL RECETTES REELLES	15 000,00
		Excédent 2014 reporté	3 504,00
TOTAL	18 504,00	TOTAL	18 504,00

L'Echo de nos villages

C'est en juin 2001, que le bulletin municipal de la commune voyait le jour. Baptisé "L'ECHO DE NOS VILLAGES", il avait pour mission de renforcer le lien entre les élus et la population, mais surtout de relater l'essentiel de la vie communale.

Véritable moyen de communication, il permet à chaque association de faire connaître ses activités. Au fil des trimestres de parution nous avons vu grandir notre journal, des 2 pages recto verso du début il s'est étoffé et enrichi, puisqu'il comporte désormais 6 pages recto verso.

Il aborde les sujets les plus divers mais toujours en relation avec la vie des villages, leur histoire et leurs préoccupations quotidiennes actuelles.

Souhaitons lui un bel avenir et surtout des lecteurs nombreux !!!

Petit jeu : reconnaissez-vous les trois couvertures de l'Echo de nos Villages ?

Et sauriez vous retrouver leur date de parution respective ?

(solution en fin d'article)



Travaux



Mur de soutènement chemin du Castagnès



Parking chemin du Fournil



Installation de toilettes sèches à Brougues

le mot du maire

Depuis Juin 2001 "l'Echo de nos villages" retraçant la vie de notre commune est distribué à la population.

Placées sous la houlette de Patricia TESTA, Josette RICHARD et Yvette LORENZO en assurent bénévolement l'élaboration. Je les remercie pour leur remarquable prestation.

Je n'oublie pas pour autant Eliane, rédactrice du bulletin municipal de 2001 à 2013, dont je salue ici la mémoire.

J'adresse mes plus vifs remerciements au monde associatif, et à toutes les personnes qui participent de façon spontanée à la réalisation de ce document d'information. Leurs témoignages, leurs articles, leurs prêts de photos apportent une aide précieuse à l'équipe de la rédaction.

Merci également aux Conseillers Municipaux qui assurent la distribution de ce journal local trimestriel.

"l'Echo de nos villages" se porte bien, le n°55 en est la meilleure des preuves.

José LORENZO

Course pédestre Mercus/Foix



Le départ vient d'être donné par Roseline RIU, adjointe : 225 coureurs se sont élancés depuis la place de Mercus



En plein effort



Un mercusien dans la course.

Commémoration

Le 8 mai dernier, une cérémonie commémorant le 70^{ème} anniversaire de l'arrêt des combats de la 2^{ème} guerre mondiale s'est déroulée devant chaque monument aux Morts de la commune.

Celle d'Amplaign, a revêtu cette année un caractère particulier. En effet, Madame le Préfet a honoré de sa présence cette cérémonie du souvenir. Elle a été accueillie par le Maire par ces propos : "au nom de tous les membres du Conseil Municipal, au nom de tous les administrés de Mercus-Garabet-Amplaign, en mon nom personnel, je salue avec le plus profond respect, Madame le Préfet, votre présence parmi nous".

Jean-François FONQUERGNE, "correspondant défense" pour la commune a lu le message de l'UFAC. Madame le Préfet a ensuite donné lecture du message de M. Jean Marc TODESCHINI, Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, suivi du "Chant des Partisans".

Après le dépôt des Gerbes au pied du Monument aux Morts, la "Sonnerie aux Morts" a retenti, suivie d'une minute de silence et de l'interprétation de "La Marseillaise".

Le cortège s'est ensuite rendu Salle Henri



Esquirol où Madame le Préfet a remis les insignes de la Légion d'Honneur à M. Joseph MAURY.

La manifestation a été clôturée par un vin d'honneur assorti d'un buffet préparé par l'équipe du Cathare.

Journée de la Résistance



Une loi adoptée le 9 juillet 2013 reconnaît le 27 mai comme "journée nationale commémorative de la Résistance". Une commémoration officielle a été organisée le Samedi 30 Mai dernier sur le site de "Brougues", pour célébrer cette journée.

Madame le Préfet avait tenu à honorer de sa présence cette cérémonie. La matinée avait débuté par une marche jusqu'à la cabane de Carmille, siège du Maquis école des cadres FTP. Elle s'est terminée autour d'un vin d'honneur offert par la Mairie.

Félicitations aux lauréats des examens

Le Maire et le conseil municipal adressent leurs sincères félicitations aux lauréats aux examens scolaires et universitaires de fin d'année scolaire.

LA BIBLIOTHÈQUE

Fermeture annuelle : du 1^{er} au 31 août -

Les bibliothécaires vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous le mardi 1^{er} septembre 2015.

INFOS PRATIQUE

SALLES COMMUNALES

Les salles communales et le matériel qu'elles contiennent, subissent souvent des dégradations de la part des personnes (habitant ou non la commune) qui les louent. Aussi, le Conseil Municipal a établi un nouveau règlement fixant les conditions de location (tarif, caution, détérioration, nettoyage...). Ce document peut être consulté en Mairie.

CIMETIÈRE

Afin de gérer au mieux cet espace public la commune s'est dotée d'un "règlement du Cimetière" (consultable en mairie), fixant le prix d'achat et la durée des concessions, et mettant en place les modalités à respecter dans ce lieu de recueillement.

MONSIEUR CARNAVAL VA AU CIRQUE ...

Vendredi 28 mars, les enfants de l'Ecole et de l'ALAE ont fêté Carnaval. Il faisait beau ce jour-là et le thème du CIRQUE qui avait été choisi a beaucoup inspiré enfants et responsables (enseignants, ATSEM et équipe de l'ALAE).

C'est donc un défilé haut en couleurs et fort pittoresque qui s'était réuni sur la place de Mercus. Les rues du village et leurs habitants ont pu voir passer Monsieur Loyal, quelques clowns, jongleurs et acrobates, mais aussi les animaux sauvages de la ménagerie et même une lanceuse de couteaux, dans un joyeux tintamarre.

Pendant ce temps, à la salle polyvalente, Monsieur Carnaval les attendait avec inquiétude. Hélas, cette année encore, il fut jugé comme le veut la coutume et il finit brûlé à la grande joie des enfants. Ceux-ci ont alors fait honneur au délicieux goûter qui leur était offert.

Un grand merci à tous les accompagnateurs et aux bénévoles qui ont préparé le goûter, grâce à eux, cette après-midi récréative a été une réussite pour tous.



Colis de Noël

Les colis de Noël offerts aux villageois réunissant les conditions requises, contiennent quelques produits périssables. Il arrive trop souvent que n'étant pas retirés à temps par leurs bénéficiaires, les dates de péremption de ces produits obligent le CCAS à les détruire.

Pour mettre fin à ce gaspillage, toute personne absente lors de la distribution (qui a lieu chaque

année aux alentours du 15 décembre) est invitée à récupérer son colis en mairie impérativement **avant le 10 janvier de l'année suivante**. Passée cette date, les colis restants seront offerts aux familles nécessiteuses de la commune. **Seul l'intéressé est habilité à retirer son colis. Cependant en cas d'impossibilité de se déplacer, ce dernier devra en informer par écrit la Mairie en communiquant le nom de la personne mandatée pour le retrait.**

Cette mesure ne s'applique pas aux résidents des maisons de retraite. Leur colis sera remis à leur famille (si elles sont domiciliées sur la commune) ou apportées directement à l'établissement qui héberge le bénéficiaire.

Le Président et les membres du Conseil d'Administration du CCAS vous remercient pour votre compréhension et restent à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

en
vue

DISTINCTION HONORIFIQUE POUR JOSEPH (DIT ROLAND) MAURY

Le Vendredi 8 Mai dernier, Madame le Préfet a remis les insignes de la Légion d'Honneur à Monsieur Joseph MAURY. Dans son discours empreint d'émotion, le Maire a retracé le parcours militaire de cet enfant de Mercus qui s'est particulièrement illustré durant la guerre 39/45. En voici quelques extraits : "Monsieur Joseph MAURY est né le 7 novembre 1923 à Mercus-Garrabet... En 1943, alors âgé de 20 ans, il est réfractaire au Service de Travail Obligatoire et décide de s'évader vers l'Espagne le 22 janvier. Arrêté par la «Guardia», il est interné à la prison de SOLSONA, puis à BARCELONE et à MADRID jusqu'au 21 juillet 1943. Enfin libéré, il s'engage à Casablanca pour la durée de la guerre et participer aux combats de la libération. Il sert, en particulier au sein de la 1^{ère} Armée de la France Libre et de la 5^{ème} Division blindée. Il est démobilisé le 12 décembre 1945..."



Joseph Maury est également titulaire de la croix du combattant volontaire de la résistance, de la croix des réfractaires et de la

croix des internés résistants. Un bel exemple de patriotisme.

TENNIS CLUB une première moitié de saison brillante

Les Myrtilles de l'Aynat

Cette année encore, les Myrtilles de l'Aynat n'ont pas oublié de célébrer Pâques et sa traditionnelle omelette.

Un repas convivial a été servi par Jérôme, sous le chapiteau de l'Auberge Ariégeoise d'Ussat les Bains.

Les convives ont apprécié le menu mais aussi le soleil qui a bien voulu être de la fête.

L'après midi s'est prolongé par des bavardages dans la bonne humeur coutumière. Mercredi 29 Avril, les Myrtilles de l'Aynat ont profité de leur rencontre pour souhaiter un bon 80^{ème} anniversaire à Simone DEN-JEAN. Elle a beaucoup apprécié cette attention ainsi que le goûter et les fleurs offertes.



LES FILLES DOMINENT L'ARIÈGE

Sacha TOKHTCHOUKOV et Lucie JORGE comptaient déjà parmi les espoirs les plus importants du club. Avec un titre de championne d'Ariège, acquis chez les 12 ans la saison dernière, Sacha avait à cœur de confirmer cette année. Ce fut chose faite avec un nouveau titre glané chez les 13 ans, sans être inquiétée. Elle a donc une nouvelle fois représenté Mercus et l'Ariège au championnat régional à Balma. Enfin elle se distingue régulièrement dans les tournois pré-qualificatifs aux tournois mondiaux (Petits As, Roland Garros 13/14 ans) où elle n'est plus très loin d'obtenir sa qualification. De son côté Lucie JORGE a atteint la finale du championnat d'Ariège chez les 14 ans, au cours de laquelle elle s'est inclinée de peu malgré un grand écart de classement. Elle devient donc vice-championne d'Ariège et poursuit sa progression.

L'équipe Sacha et Lucie est devenue championne d'Ariège en dominant aisément Saverdun et Pamiers. Au terme d'un parcours sans faute, elle ne s'incline seulement qu'en quart de finale du championnat régional sans avoir démérité.

UN TOURNOI RÉUSSI

Avec pas moins de 140 participants, les tournois jeunes et adultes qui se sont déroulés au mois d'avril, eurent un grand succès. Accueillant des joueurs de toute la région, le titre est revenu à Thibaut BIGOU (Foix) chez les hommes, et à Julie RIGAUDIE (Balma) chez les dames. Les joueurs mercusiens ne furent pas en reste. Sacha TOKHTCHOUKOV a remporté "le 13/14 ans filles" face à Lucie JORGE, qui a gagné "la consolante dames". De son côté, Enzo CLAVERIE a remporté le

"17/18 ans garçons" et s'est incliné de peu en finale du "15/16 ans garçons". Le club en profite pour remercier tous ceux qui ont contribué au bon déroulement du tournoi et particulièrement la mairie qui met à disposition la salle polyvalente, sans laquelle il serait impossible de passer entre les gouttes.

LES HOMMES SUR LA BONNE VOIE

S'appuyant sur Enzo CLAVERIE et Matthieu SIGUR, vice-champion d'Ariège de double, l'équipe hommes d'interclubs fait un beau parcours dans le championnat régional. Délicat amalgame, construit depuis 3 ans maintenant, entre jeunesse (Tom et Enzo) et expérience (André, Laurent, Gaspard et Matthieu), ils font un parcours sans faute. Avec 4 victoires et 1 match nul, ils terminent premiers de poule et sont assurés de jouer en division supérieure la saison prochaine. Ils peuvent maintenant se tourner sereinement vers les phases finales régionales afin d'y faire le meilleur parcours possible.



LE BILLARD MERCUSIEN Un tournoi sympathique

Les membres actifs du Billard Mercusien ont organisé samedi 7 mars dernier une rencontre amicale. Tout au long de cette journée, des duels fraternels (mais sans concession aucune) ont permis aux adhérents de notre association de s'affronter.

Nos amis dirigeants ont bien fait les choses... sport et convivialité étaient au rendez-vous. Le Maire et ses adjointes sont venus partager le "pot de l'amitié".

Une journée fort réussie. A renouveler.



LE FOOTBALL

L'association du LAP-HAF, en entente avec l'école de football du SPAM est heureuse de la saison passée.

La participation de nombreux artisans, entreprises, parents, amis a largement contribué à la réussite du loto organisé le 20 mars à Mercus.

Nous les en remercions

Le développement du football féminin a été également un beau succès... pour cette fin de saison, une trentaine de filles ont foulé les pelouses de la Haute Ariège et notamment celle de Mercus au cours des entrainements du mercredi ou des échanges avec l'école de football du SPAM certains samedis.



L'Entente Football SPAM (St Paul Avec Mercus)

Pour cette première saison chez les séniors, le bilan sportif est très honorable... L'équipe 1 aura gagné le titre de CHAMPION de PREMIERE DIVISION et son accession en championnat d'Excellence. L'équipe réserve se sera maintenue en milieu de tableau de la troisième division et aura pour objectif l'an prochain de monter également d'un niveau. Pour cela, nous espérons être rejoints par des amoureux du football pour suivre et intégrer l'équipe de dirigeants...

Pour l'Ecole de football d'animation, de nombreux parents jouent le jeu du bénévolat et de l'aide aux éducateurs, grâce à cette participation de tous, l'école de football du SPAM voit son effectif grandir avec l'intégration cette année de nombreux pitchouns de l'école de Mercus.

Présents dans de nombreux plateaux ou tournois (St Jean du Falga sur la photo), les SPAM auront porté fièrement leurs couleurs bleu et jaune en affichant fièrement leurs sponsors.



Toutes les informations et photos sur <http://spam.footeo.com>

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1^{ER} AVRIL 2015

- **Taxes communales** : la commission "finances" propose une progression du taux des 3 taxes communales (Taxe habitation, taxe "foncier bâti" et taxe "foncier non bâti" de 3 %). Voté à l'unanimité.
- **Subventions aux associations** : le Conseil Municipal à l'unanimité décide de réduire de 10% le montant des subventions attribuées aux Associations.
- **Indemnités des élus** : le Conseil Municipal à l'unanimité décide de diminuer l'indemnité versée au Maire et à chacun des 4 adjoints. Cette diminution est de l'ordre de 10 %.
- **Vote des 4 Budgets 2015** : Budget Principal, "ZA Barri", Logement de Garrabet, Régie d'électricité. Votés à l'unanimité.
- **Régie d'Electricité** : Compte administratif et compte de gestion 2015 votés à l'unanimité.
- **Z.A. Barri** : le Maire précise que les ventes des 10 parcelles à des entreprises, sont en cours.
- **Travaux ONF** : entretien de la parcelle de feuillus précieux de la forêt communale. Poursuite du programme trentenaire. Coût 8 500 € pour 2015.
- **Modification des statuts de la communauté de communes du Pays de Tarascon.** Cette dernière envisage d'intégrer dans ses statuts la compétence concernant la gestion de l'aérodrome de Pamiers-Les Pujols. Après délibération, et étant donné qu'il n'a pas connaissance de l'impact financier qu'entraînera cette nouvelle compétence sur le budget de la communauté des communes, le conseil municipal à la majorité n'approuve pas cette modification : 9 voix contre, 2 pour, 3 abstentions.
- **Groupement d'Intérêt Public** : le Maire précise que le GIP est composé d'ERDF et des régies d'électricité. Le fait d'adhérer au Groupement, permet l'achat groupé de compteurs électriques à des prix préférentiels. Le conseil municipal à l'unanimité décide d'intégrer le GIP.
- **Accessibilité des bâtiments communaux (écoles + église)** : la commission en charge de ce dossier rencontrera le CAUE le 15 avril 2015.

SÉANCE DU 6 MAI 2015

- **Sirène** : La sirène communale doit être raccordée au système d'alerte et d'information des populations. Pour cela, la commune doit engager des travaux de mise aux normes électrique et assurer la maintenance de la sirène. Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à signer une convention avec l'Etat.
 - **Modification de la délibération fixant le taux des taxes locales** : le taux de la taxe foncière "non bâti" est de 89,45% et non de 89,48% (erreur matérielle) – voté à l'unanimité.
 - **Modification simplifiée du PLU** : réduction de l'emplacement réservé situé Impasse de la Charretière à Mercus (-130 m²) – voté à l'unanimité.
 - **Syndicat des Collectivités Electrifiées de l'Ariège** : les statuts du SDCEA doivent être modifiés afin de permettre
 - que de nouvelles compétences (placement de bornes de recharges électriques, maîtrise de l'énergie, éclairage festif) puissent lui être confiées ;
 - son changement d'appellation qui deviendra SDE 09 (Syndicat Départemental d'Energie de l'Ariège).Voté à l'unanimité.
- #### Questions diverses
- Avancement des travaux :
 - Chemin de Castagnès : murs terminés.
 - Site de Brougues : installation de toilettes terminée.
 - DFCI : passages terminés.
 - Chemin du Fournil : en cours.
 - Radars pédagogiques : la commande du matériel a été passée.
 - Déplacement des entrées d'agglomérations : terminé.
 - Parking du cimetière à Mercus : les emplacements vont être délimités.
 - **Le Maire informe** le Conseil Municipal que l'Etat a attribué une subvention de 30 000 € pour financer les travaux d'aménagement de la rue Gabriel Péri et des lavoirs situés rue G. Péri et Place H. Martin à Mercus et la mise en sécurité d'un bloc rocheux à l'entrée d'Amplaing.
 - **Accessibilité des bâtiments communaux** : le groupe de travail a fait le compte rendu des réunions de travail.
 - **DGF 2015** : Le Maire informe le conseil municipal que la diminution de la dotation de l'Etat 2015 (par rapport à 2014) sera plus importante que prévue.

Etat Civil

NAISSANCES

10 avril 2015
Léo KARAGYOZOV

4 mai 2015
Julie ROUGET

11 mai 2015
Anaïa CARNEIRO SERRA

16 mai 2015
Antonin MATEOS

21 mai 2015
Axel VERDU

MARIAGES

9 mai 2015
Cécilia GHETTAS
et Benoît DELRIEU

19 juin 2015
Dominique EJARQUE
et Didier RUFFIE

DÉCÈS

28 avril 2015
Antoine SESÉ

4 mai 2015
Denis ORIOL

12 mai 2015
Aurore CANAL

14 mai 2015
Jacques SICRE

21 mai 2015
Paul FOURNIÉ

27 mai 2015
Georgette CLERC

4 juin 2015
Henriette FOURCADE

5 juin 2015
Paul BUSCAGLIA

L'AMICALE DES BOULES "LA LYONNAISE"

Encore une fois, les boulistes toujours aussi motivés ont porté haut les couleurs de Mercus.

Les "garçons" ont remporté la finale du championnat d'Ariège AS "Ligue 2" cette victoire permet à l'équipe d'accéder à la division supérieure "Ligue 1" dès la saison prochaine.

Les "filles" n'ont pas démerité. Christelle Fournié et Christelle Dubois, nouvelles recrues ont été sacrées respectivement championne et vice-championne d'Ariège 2015 dans la catégorie "simple féminin". Elles sont de ce fait qualifiées pour représenter notre département lors de la finale régionale de la ligue. Ce championnat qui se déroulera à Auch très prochainement, mettra en concurrence tous les clubs de Midi Pyrénées. A suivre !

Comme en témoignent ces excellents résultats, l'Amicale des Boules "la Lyonnaise" se porte à merveille. David, le Président, peut être fier de son équipe.



animations

25, 26, 27 JUILLET

Fête locale d'Amplaing

1^{ER} AOÛT

Concours de pétanque à Croquié suivi d'un repas dansant en soirée

7, 8, 9 AOÛT

Fête locale de Mercus

14, 15, 16 AOÛT

Fête locale de Garrabet

Tous les vendredis soirs
au boulodrome de Mercus
concours de pétanque